

ASSOCIATION PELAUDE DU JUDO
Contact : Fabien Faucoup : Téléphone 07.68.27.95.97
Site internet : pelaudedujudo.fr

Rejoignez la communauté
whatsapp du club



St Symphorien sur Coise, le 23 juin 2025

Bonjour,

Voici les informations pour les cours de judo de la saison prochaine, ainsi que la liste des documents à nous ramener pour la prise de licence.

La reprise des cours aura lieu le lundi 8 septembre 2025

HORAIRES DES COURS DE JUDO SAISON 2025/2026

Age (Année de naissance)	Jour	horaires	Tarif
4 et 5 ans (2020-2021)	Lundi	17h15-18h15	125 €
5 et 6 ans (2019-2020)	Lundi	18h15-19h15	145€ (125€ pour les 5 ans)
7 et 8 ans (2017-2018)	Mardi	17h15-18h30	
8 et 9 ans (2016-2017)	Jeudi	17h15-18h30	
9 et 10 ans (2015-2016)	Mardi	18h30-19h45	
11-14 ans (2011-2014)	Jeudi	18h30-20h	
Ados/adultes à partir de 15 ans (2010 et avant)	Jeudi	20h-22h	145€ (-de 18 ans)
			165€ (+ de 18 ans)
Cours compétition 6/10 ans	Vendredi	17h15-18h30	Compris dans le tarif de la licence
Cours compétition 11 ans et +	Vendredi	18h30-20h	Compris dans le tarif de la licence
Cours Body Forme	Lundi	20h30-21h45	130 €
Cours Body Forme	Mardi	20h-21h15	130 €

Attention en fonction du nombre d'inscriptions, la répartition des judokas dans les différents groupes est susceptible d'être modifiée. 2 cours d'essais sont proposés aux nouveaux judokas.

La prise de licence se fera directement par internet : France Judo vous envoie un mail (pensez à regarder dans les SPAMS) avec le lien pour accéder à votre dossier de licence.

Pour les nouveaux licenciés : merci d'envoyer un mail à pelaudedujudo@hotmail.fr.

Merci de ramener les documents cités en 2^{ème} page, ainsi que le règlement dans une enveloppe avec le nom et prénom du judoka noté dessus :

- Lors du forum des associations le 06/09/2025 de 9H00 à 12H00 à la salle Albert Maurice
- Lors des cours de judo en septembre dans la boîte aux lettres au dojo
- Lors de la matinée inscription le samedi 20 septembre de 9h à 12h au dojo.

Petit rappel : Martial est responsable des enfants uniquement à l'intérieur du dojo, et ce, uniquement pendant le créneau horaire du cours. Merci d'accompagner les enfants jusqu'à l'intérieur du dojo et de venir les récupérer à la fin du cours. Merci de votre compréhension.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : pelaudedujudo@hotmail.fr

Cordialement,

Le Bureau

Liste des pièces à joindre lors de l'inscription :

- attestation de questionnaire de santé pour les mineurs ou certificat médical si besoin.

ou

- Attestation de questionnaire de santé pour les majeurs renouvelant leur licence si le dernier certificat date de moins de 3 ans, ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique du judo en compétition de moins de 6 mois.

- La totalité du règlement :

Comme les années précédentes, vous pourrez régler en 1,2 ou 3 fois. Les règlements par chèque avec le nom du judoka au dos seront datés du jour de l'inscription et encaissés en septembre, janvier et avril. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon en cours d'année. Nous acceptons cette année le pass région, les coupons sport ANCV, les chèques vacances ANCV et le pass sport.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTEE SANS REGLEMENT DE LA TOTALITE DE LA SOMME DUE

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE EN CAS D'ARRÊT EN COURS D'ANNEE

En prenant votre licence au club, vous et votre enfant acceptez que celui-ci puisse diffuser des photos de cours, compétition, manifestation sur son site internet, sa page Facebook et la presse locale. Cette autorisation donnée au club est valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026. Si vous ne souhaitez pas ou plus que vous ou vos enfants apparaissent sur ces photos, vous devez nous faire parvenir un document écrit le stipulant. Ce document devra obligatoirement être signé par le Président du club et une copie sera conservée par le club.